

Publications des départements et des offices de la Confédération

Initiative populaire fédérale «Pour le renvoi des étrangers criminels (initiative sur le renvoi)»

Aboutissement

La Chancellerie fédérale suisse,

vu les art. 68, 69, 71 et 72 de la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur
les droits politiques¹,

vu le rapport de la Section des droits politiques de la Chancellerie fédérale sur
la vérification des listes de signatures déposées le 15 février 2008 à l'appui de
l'initiative populaire fédérale «Pour le renvoi des étrangers criminels
(initiative sur le renvoi)»²,

décide:

1. Présentée sous la forme d'un projet rédigé, l'initiative populaire fédérale
«Pour le renvoi des étrangers criminels (initiative sur le renvoi)» a abouti,
les 100 000 signatures valables exigées par l'art. 139, al. 1, de la constitution
ayant été recueillies.
2. Sur 212 028 signatures déposées, 210 919 sont valables.
3. La présente décision sera publiée dans la Feuille fédérale et communiquée
au comité d'initiative: Union Démocratique du centre UDC, Monsieur
Yves Bichsel, secrétaire général, Brückfeldstrasse 18, case postale 8252,
3001 Berne.

7 mars 2008

Chancellerie fédérale suisse:

La chancelière de la Confédération, Corina Casanova

¹ RS 161.1

² FF 2007 4725

**Initiative populaire fédérale
«Pour le renvoi des étrangers criminels (initiative sur le renvoi)»**

Signatures par canton

Cantons	Signatures	
	valables	non valables
Zurich	44 351	125
Berne	29 768	342
Lucerne	8 640	47
Uri	1 015	6
Schwyz	6 017	35
Obwald	1 086	7
Nidwald	1 314	5
Glaris	852	1
Zoug	3 565	9
Fribourg	4 600	18
Soleure	6 916	18
Bâle-Ville	5 935	0
Bâle-Campagne	10 049	23
Schaffhouse	2 760	6
Appenzell Rhodes-Ext.	1 756	6
Appenzell Rhodes-Int.	468	0
Saint-Gall	16 682	144
Grisons	4 191	14
Argovie	17 854	89
Thurgovie	7 612	119
Tessin	4 403	35
Vaud	14 935	19
Valais	3 854	16
Neuchâtel	3 637	14
Genève	7 953	1
Jura	706	10
Suisse	210 919	1 109